

OBJET DE LA DELIBERATION

Reversement de l'excédent du Budget Annexe du Lotissement communal de Lannegrand (03/27-11-2017)

Monsieur le Maire donne lecture, expose le tableau du coût de revient du Lotissement et des ventes des terrains.

Un certain nombre de terrains étant vendus, et l'ensemble des travaux quasiment réalisé, il y a lieu de reverser au budget principal de la commune une partie de l'excédent constaté.

**Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le reversement
Et l'inscription des crédits comme suit :**

Budget Annexe du Lotissement communal de Lannegrand (Année 2017)

6522 : Reversement de l'excédent à la collectivité de rattachement : 200 000,00 €

Budget Principal de la Commune (Année 2017)

7551 : Excédent du Budget annexe : 200 000,00 €